

**Communiqué de presse****Eiffage s'engage à acquérir 2,1 % de son capital auprès de Bpifrance**

Bpifrance annonce ce jour avoir engagé la cession de 4,75 millions d'actions Eiffage, soit 5 % du capital de la société.

Eiffage souhaite accompagner cette opération dans le cadre de son programme de rachat d'actions autorisé par ses actionnaires lors de son assemblée générale du 15 avril 2015. Aussi, concomitamment au placement lancé ce jour et sous réserve de sa réalisation, Eiffage se porte acquéreur de deux millions d'actions, soit 2,1 % du capital, au prix du placement.

Bpifrance, actionnaire d'Eiffage depuis 2006, disposera après cette opération d'une participation d'environ 13,8 % du capital de la société et en restera le deuxième actionnaire après les salariés. Cette opération qui accroît la liquidité du titre n'entraîne pas de changement dans la représentation de Bpifrance au conseil d'administration d'Eiffage.

Ce placement constitue une nouvelle étape dans la relation historique entre Eiffage et Bpifrance, qui continuera ainsi à accompagner le développement du Groupe.

-----

Contact investisseurs :  
Xavier Ombrédanne  
Tél.: + 33 (0)1 71 59 10 56  
E-mail : [xavier.ombredanne@eiffage.com](mailto:xavier.ombredanne@eiffage.com)

Contact presse :  
Sophie Mairé  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 63  
E-mail : [sophie.maire@eiffage.com](mailto:sophie.maire@eiffage.com)